



# Section du 54



## Compte-rendu du CSAL du 11-05-2023

### Ordre du jour

#### Points soumis aux votes :

- 1) Le transfert de la gestion hospitalière du SGC Pont-à-Mousson vers la trésorerie de Nancy Hôpitaux
- 2) Création du Centre de gestion financière Justice de Nancy

### La CGT assure le secrétariat de la séance.

En préambule, le DDFIP54 constate qu'il n'y a toujours pas de règlement intérieur, remarque qui figure d'ailleurs dans notre liminaire.

**Conseils médicaux** : élection des futurs représentants au conseil médical lors du prochain CSAL du 22 juin 2023 (constitution de cette nouvelle formation).

Deux points à l'ordre du jour en sus des questions diverses : **le transfert de la gestion hospitalière du SGC de Pont-à-Mousson vers la trésorerie de Nancy Hôpitaux** (vote) et **la création du Centre de Gestion Financière Justice de Nancy** (vote).

Liminaire de Solidaires Finances Publiques :

Réponse de la DDFIP54 aux propos liminaires de Solidaires Finances Publiques : vous auriez pu demander que soit mis à l'ordre du jour le point sur la campagne IR. En tout cas, un bilan sera fait. On constate que GMBI, déployé en parallèle, suscite un certain nombre d'interrogations mais que ça n'empêche pas la campagne de se passer au mieux. C'est tendu mais il n'y a pas de crise majeure. L'Intersyndicale s'associe à l'alerte de Solidaires Finances Publiques sur le Service Des Impôts Fonciers (SDIF) qui enregistre une surcharge de travail, le stock de e-contact explose. Comme trop souvent, pour la DDFIP54 le sujet est bien suivi. Vous vous

faites du souci pour rien. On gère. Elle constate qu'il y a bien un décalage entre la formation et le déploiement des nouveaux applicatifs mais également une évolution importante des métiers du SDIF. Des ratés ont été constatés mais l'accompagnement est là ! Des auxiliaires ont été recrutés. Il y a forcément un coût d'entrée dans la réforme GMBI. La sollicitation est importante. La situation est maintenant maîtrisée, les stocks de mails vont être résorbés progressivement. Un retard est constaté mais il n'y a pas de pression mise sur les équipes. En ce qui concerne la gestion des Documents d'Urbanisme, il n'y a pas de sujet de préoccupation pour le moment. Ils sont en stand by pour l'instant. Il est difficile d'anticiper trop en amont l'impact que cela aura sur le service.

### 1) Transfert de la gestion hospitalière du SGC de Pont-à-Mousson vers la Trésorerie de Nancy Hôpitaux

Il y a une certaine logique dans le dispositif. La gestion trésorerie de PAM va être transférée vers celle de Nancy Hôpitaux.

Le transfert de charges représente 10 % en gestion des mandats et 4 % pour les titres. Cela correspond à 2 ETP (Emploi Temps Plein). Il n'y aura pas de transfert d'emploi dans l'immédiat. La situation sera revue au mouvement de septembre 2023.

Les travaux préparatoires ont commencé cette semaine et se dérouleront jusqu'en septembre. Le transfert Hélios se fera le WE. La semaine de transfert sera cadencée et connue en amont (fermetures et réouvertures des flux). Concrètement qui va faire quoi en septembre prochain ?

Les mouvements contraints de personnel seront limités. Il y aura bien un dispositif d'accompagnement. Cette restructuration rentre bien dans le cadre habituel.

Pour les agents qui souhaiteraient suivre leur



## Section du 54



mission, lors du prochain mouvement de mutation, quid du choix des agents pouvant bénéficier ou non du caractère « prioritaire » ? La DDFIP54 précise que seule l'activité de gestion hospitalière (EPS) fera l'objet d'un transfert. La difficulté consiste en fait à définir le caractère « prioritaire » d'une demande de mutation puisqu'aucun agent n'est affecté à temps complet sur cette activité.

La DDFIP54 nous informe que tout sera fait dans la transparence. Qu'il y a nécessité à transférer cette activité puisque l'ordonnateur est demandeur.

Il faut concentrer la gestion des hôpitaux mais sans fragiliser le SGC (il n'y a donc pas d'obligation de suivre la mission, les emplois seront pourvus lors du prochain mouvement de mutation).

Votes :

Contre : CFDT, CGT et FO

Abstention : Solidaires Finances Publiques

Bien que Solidaires Finances Publiques partage l'ensemble des interrogations des agents et des camarades de l'intersyndicale, elle souhaite expliquer son vote : au niveau gestion, il est peut-être plus cohérent de regrouper les activités comptables des établissements hospitaliers vers une seule structure spécialisée, d'autant plus que l'hôpital de Pont-à-Mousson fait partie du GHT (groupement hospitalier territorial) dont le CHRU est la tête de pont. Cependant Solidaires ne peut voter pour car aucune réponse quant à la situation des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024 n'a été apportée. Solidaires décide de s'abstenir. Quand au flux « accueil physique » du SGC de Pont-à-Mousson, pour la DDFIP54, il n'y a pas de sujet vu qu'il y a peu d'accueil physique, que le paiement d'une facture hospitalière se fera toujours sur PAM. Quant aux questions relatives à la facturation ou aux délais de paiement, les usagers les poseront en utilisant d'autres canaux (courriers, téléphone...) ce qui entraînera forcément une augmentation des flux téléphoniques, ... La DDFIP54 précise, par ailleurs, qu'en matière

de qualité de réponse, il vaut mieux attendre une réponse de Nancy Hôpitaux même avec un léger différé au vu du manque d'ancienneté des agents de PAM. Chacun appréciera !

### **2) Création du Centre de Gestion Financière (CGF) justice de Nancy au 1<sup>er</sup> juin 2023**

Le CGF qui se constitue à Nancy s'inscrit dans une trajectoire déjà en place.

Le CGF s'est la consolidation de la gestion financière sur une seule structure. Traitement d'un dossier depuis son engagement juridique jusqu'à la dépense. Un seul interlocuteur, un seul point d'entrée. Il faut fluidifier la chaîne de la dépense. Eviter la redondance des tâches et limiter les délais. Il s'agit d'opérer un enrichissement des tâches pour les agents qui exercent cette mission.

Il sera constitué en 2 pôles.

7 ateliers d'échanges (hors agents) ont ponctué les travaux organisationnels. Les informations ont été transmises dès qu'elles étaient stabilisées.

Du côté du DAEBE, 12 agents (1A, 4B et 7C) ont émis le souhait de suivre leur mission et de rejoindre la DDFIP.

En matière de formation professionnelle : les agents concernés de la DDFIP et de la Justice vont suivre un parcours comprenant des formations spécifiques adaptées à chaque « public » ainsi que des formations communes. Des formations complémentaires seront organisées en septembre.

Pendant la phase de démarrage (nouvelle organisation, champ de compétence élargi) de quelques semaines, les autorisations de télétravail en vigueur seront momentanément suspendues.

Solidaires Finances Publiques intervient et indique que pour des néophytes les informations transmises au point 2 sont imbuvables (multiplicité des sigles employés). Solidaires Finances Publiques souhaiterait connaître le nombre d'agents exerçant au sein du DAEBE nécessaires pour exercer la



## Section du 54



mission ? Quid de la charge de travail transmise et de son absorption par le CGF ? La DDFIP54 répond que l'évaluation des tâches et la volumétrie des agents utiles a rigoureusement été effectuée.

En ce qui concerne CHORUS : Incompatibilité de gestion SFACT/CGF, quelques problèmes sont à prévoir .

En ce qui concerne le volet organisationnel, la DDFIP54 est consciente que cela va engendrer de gros bouleversements mais les agents vont monter en compétence, les tâches seront diversifiées. Il y aura un élargissement de leurs compétences (les agents deviendront des « référents »).

La volonté est de ne pas segmenter les tâches. En ce qui concerne le ressenti des agents de la DDFIP54 : les experts présents, issus du service concerné, relatent un gros mal-être. Ils ressentent un manque de considération de la part de la direction. Ils ont l'impression d'être totalement absorbés par le DAEB, ils vont exercer la même mission mais avec une différence de taille en matière de rémunération (un chouia d'après la direction).

Des mutations sont envisagées.

Réponse de la DDFIP54 : il n'y a pas d'OPA de la part de DAEB. Il n'y aura donc pas de domination. C'est une co-construction cadrée par les Centrales. Tout s'est fait de manière progressive sur environ 7 mois. Il y a effectivement des impacts. Le régime indemnitaire des personnels de la chancellerie n'est pas le même (il est beaucoup plus intéressant).

Dans un an, les 12 agents de la Justice devront choisir ... en fonction de l'intérêt de la mission ou de l'éventuelle évolution de carrière.

Télétravail : standby uniquement le temps que la connaissance soit diffusée. C'est sur une période courte, le temps que les équipes se connaissent, partagent les connaissances. Solidaires Finances Publiques indique que suite au séminaire du 21/09/2022, les choses ne se sont pas passées de façon lisse d'où mise en place de médiation. On ressent un défaut de préparation et toujours un manque de considération des personnels, de leur ressenti.

Les agents ont toujours le sentiment de ne pas avoir été associés à ces réorganisations de service.

Votes :

Contre : FO, CGT, CFDT, Solidaires Finances Publics. Reconvocation à venir.

### Questions diverses :

France Service et l'intelligence artificielle : Quid de la mise en place de l'expérimentation dans les services publics qui doit durer 6 mois ? La DDFIP54 n'a pas d'info sur le sujet mais « qu'on se rassure cette expérimentation ne donnera pas forcément lieu à application définitive ! » L'avenir nous le dira !

Équité dans la notation des agents : baisse des croix dans le tableau synoptique. En ce qui concerne l'inégalité de traitement dans la notation, ce n'est pas nouveau. Il n'y a pas eu de consignes données par la DDFIP4 pour baisser les croix de manière systématique. En revanche, lors de la mise en place d'ESTEVE, la maquette a été modifiée en fonction des grades. Le cadre de l'évaluation lui n'a pas changé. Ce qui a été dit aux chefs de service, c'est qu'il faut remettre du sens aux qualificatifs. Tout le monde a reçu le même message.

Pour la DDFIP54, il faut arrêter de croire que l'emplacement des croix dans le tableau synoptique a une incidence sur les tableaux d'avancement, c'est factuellement faux !

Fermeture du parking Cité Sainte Catherine (raccordement au système de chauffage collectif prévu durant trois semaines) : aucune solution de remplacement. Dans la mesure du possible, il y aura recours au télétravail.

Communication sur l'avancée des travaux de la nouvelle cité administrative : cela va se faire.

Problématique Longwy : répartition des tâches, organisation du travail... la situation n'est pas facile. Arrivée prévue d'un cadre A la semaine prochaine. Les effectifs seront revus avec le



mouvement de septembre. Il y a encore une  
marge de progression.

Vos représentant.es Solidaires Finances  
Publiques au CSAL de la DDFIP 54  
Jean-Christophe BERCHE  
Laurent RETIERE  
Agnès THIRIAT